



Calcul du nombre de rtt avec jours d'arrêt maladie

Par **Caroline22**, le **18/11/2010** à **17:11**

Bonjour,

J'ai essayé de comprendre mes droits sur le nombre de RTT annuels en lisant la convention du syntec. Malheureusement nous ne parlons pas le même langage, j'aimerais une explication simple.

Dans notre entreprise nous avons droit à 0.83 jours de RTT par mois, ce qui fait environ 10 jours par an.

En voulant poser mes derniers jours de RTT en fin d'année pour les solder, mon employeur me dit que je n'ai pas droit à la totalité car j'ai eu un arrêt maladie pendant l'année (3 jours).

Comment je calcule le nombre de RTT en conséquence ?

Merci pour votre réponse.

Cordialement